



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 février 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/02/2011

D - 20110080

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (jusqu'à 17h30), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (à partir de 15h50), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES (jusqu'à 17h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES, Mme Martine DIEZ,

***Bordeaux Cité Digitale. Journée E-éducation du 23 mars
2011. Convention de partenariat avec la société Promethean.
Autorisation. Décision.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a choisi d'aborder le développement du numérique à travers plusieurs axes qui ont en commun l'usage raisonné de l'Internet au service de la connaissance et du vivre ensemble. Une semaine digitale, du 21 au 26 mars 2011, sera consacrée à plusieurs temps de réflexion et de présentation liés aux diverses problématiques sur le déploiement des projets numériques et leurs usages dans les villes.

Une série d'ateliers, débats et présentations est organisée avec les acteurs de la société civile, ainsi que les acteurs de l'économie numérique locale. Ils permettront de réaliser un point de situation sur le numérique à Bordeaux et d'y associer la réflexion d'autres villes européennes.

Dans ce cadre, et afin de promouvoir l'usage du numérique à l'école auprès de la communauté éducative et des institutions en charge de l'éducation, en collectivité et dans les services déconcentrés de l'Etat, la Ville de Bordeaux souhaite en partenariat avec l'Inspection académique de Gironde organiser le 23 mars une journée E-éducation dont la société Promethean, concepteur des tableaux interactifs Activboard retenus pour équiper les écoles primaires de Bordeaux, serait le partenaire.

La convention qui vous est proposée en annexe précise les modalités de cette participation sur les points suivants :

- prêt et installation de quatre classes numériques de démonstration ;
- mise à disposition de deux animateurs dont un enseignant ;
- apport de témoignages d'un ou plusieurs enseignants (dont un étranger) ;
- participations à la visite officielle d'une école aux côtés de Monsieur le Maire de Bordeaux, et du Ministre de l'Education Nationale, ainsi qu'à la table ronde de clôture avec le Recteur de l'Académie de Bordeaux ;
- commande et présentation d'une étude de cas sur le déploiement des tableaux numériques dans les écoles primaires de Bordeaux ;
- soutien en terme de communication (presse, contacts institutionnels, site web ...).

En contrepartie, la Ville de Bordeaux s'engage à afficher Promethean comme sponsor officiel de la manifestation sur tous les supports de communication relatifs la journée E-éducation du 23 mars 2011, de mettre à disposition les contenus multimédias qui seront produits à cette occasion et de diffuser l'étude de cas par ses propres canaux de communication.

La présente convention est prévue pour la durée de la manifestation y compris la préparation, les montages et démontages. Elle prend effet à la date de la signature

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 février 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

